

ou son excitation d'esprit, en se faisant promettre ou donner à lui ou à un tiers des avantages pécuniaires qui, par leur exagération, sont de nature à causer ou à hâter la ruine de ce débiteur, se rend coupable d'un délit et est puni d'un emprisonnement de rigueur de un mois à trois mois et d'une amende de 100 à 300 florins.

"Quand il s'agit d'opérations commerciales où le créancier aussi bien que le preneur à crédit est un commerçant, les dispositions précédentes ne sont pas applicables."

En Hongrie, la loi de 1877 établit pour les prêts civils un taux maximum, de 8 p. c., mais maintenant la liberté de l'intérêt en ce qui concerne les prêts commerciaux, les dispositions ont été confirmées par la loi du 2 mai 1883, elle punit le prêteur "qui exploite la situation nécessiteuse d'autrui, sa faiblesse ou son inexpérience en stipulant des avantages qui, par leur exagération, compromettent la fortune de l'emprunteur." Mais, en aucun cas la stipulation de l'intérêt ne dépassant pas 8 p. c., ne peut être poursuivie et de plus, la loi décide qu'elle "n'est pas applicable aux opérations commerciales dans lesquelles le crédit qui les conclut est un commerçant patenté."

Peut-être trouvera-t-on dans ces deux exemples les éléments de législation pour une loi destinée à combattre le fléau de l'usure.

Si vous atteignez jamais cette position enviable que vos marchandises commandent une universelle demande à la suite de la publicité que vous aurez faite, et qu'il vous vienne à l'idée que vous êtes capable de maintenir cette demande sans publicité, chassez bien vite cette idée et continuez à envoyer de la copie et à payer les comptes de publicité. C'est encore ce qui vous reviendra le meilleur marché.

MOUTARDE

(Du Dictionnaire de l'Épicerie par
A. Seigneurie).

Condiiment aromatique composé, à base de sénévé. On désigne aussi sous ce nom la graine de sénévé elle-même.

Les étymologistes ne sont pas d'accord sur la provenance du mot moutarde. Les uns la font descendre du kymique *mwstard*, signifiant: qui émet une forte odeur; d'autres, de *moult*, beaucoup, ou de *moust*, vin nouveau, et *ardere*, brûler. Ces étymologies nous paraissent également plausibles. Une autre version fait descendre cette désignation de la devise des ducs de Bourgogne: *moult me tarde*. La ville de Dijon, patrie de la moutarde, qui faisait partie des États de Bourgogne, aurait dénommé ce produit avec la devise de ses ducs.

Il paraît plus supposable que, par un de ces jeux de mots fréquents dans le blason, les ducs de Bourgogne aient pris pour devise le nom du produit d'une de leurs principales villes.

La moutarde ou sénévé est un genre de plantes herbacées bisannuelles, de la famille des crucifères, disséminées un peu dans tous les pays, mais particulièrement dans la région méditerranéenne. Les feuilles très diverses, sont dentées où incisées; les fleurs, jaunes, sont réunies en grappes terminales. Les fruits, ou siliques allongées, renferment des graines parfois assez nombreuses.

Les principales espèces sont la moutarde rouge, la moutarde blanche et la moutarde des champs.

La moutarde rouge est la plus piquante. La moutarde blanche, moins âcre et qui, mise dans l'eau, s'émulsionne plus facilement, a été préconisée par la médecine comme laxatif, tandis que la première n'est